

Pass sanitaire dans les centres commerciaux : « Il va falloir embaucher des milliers d'agents de sécurité »

L'obligation de contrôler les pass sanitaires va coûter cher aux centres commerciaux des territoires, où les chiffres épidémiques sont les plus mauvais. Réactions.



Le pass sanitaire sera exigé dans les grands centres commerciaux des zones où le taux d'incidence dépasse les 200 cas pour 100 000 habitants. (Illustration) LP/Olivier Lejeune

Par Maxime François

Le 11 août 2021 à 19h05

Le [pass sanitaire](#) bientôt obligatoire dans les grands centres commerciaux ? Sa mise en œuvre va être progressive, en fonction de la situation sanitaire. Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, a annoncé ce mercredi que [le document en forme de QR code sera exigé dans les grands centres commerciaux](#) si le taux d'incidence dépasse les 200 cas pour 100 000 habitants dans le bassin de vie. Un tour déjà déposé dans de

200 cas pour 100 000 habitants dans le bassin de vie. [Un taux déjà dépassé dans de nombreux départements en France](#). Jusqu'à présent, il n'était pas demandé pour les centres commerciaux, mais le préfet peut l'imposer dans les plus importants, en fonction des fluctuations de l'épidémie.

« On prend acte de cette mesure mais bien sûr, nous craignons une baisse de fréquentation et de chiffre d'affaires, sachant que le mois de septembre est un mois important », réagit le délégué général du Conseil national des centres commerciaux (CNCC), Gontran Thüring. « Pour l'instant, détaille-t-il, [les départements où se trouvent les centres commerciaux de plus de 20 000 m²](#) concernés par cette nouvelle règle sont en Île-de-France, dans le Sud-Est, le Sud-Ouest et le Grand-Est. »

Un coût supplémentaire de «30 000 euros par porte d'entrée»

Pour réaliser ces contrôles, le secteur va devoir embaucher « plusieurs milliers d'agents de sécurité », annonce-t-il. Selon les estimations de la directrice générale Europe du Sud d'Unibail-Rodamco Westfield (URW), Anne-Sophie Sancerre, qui exploite en autres le Forum des Halles à Paris, Les 4 temps à la Défense, ou encore La Part-Dieu à Lyon, le coût global d'un dispositif de contrôle du pass sanitaire s'élèverait à « 5 millions d'euros par mois pour tous nos centres », environ « 30 000 euros par porte d'entrée avec les rotations des équipes ». Et puis, craignent les deux professionnels : « Il y aura forcément des tensions avec ceux qui ne veulent pas de pass sanitaire, et qu'il faudra gérer. »

Fin juillet, le Conseil national des centres commerciaux, ainsi qu'Unibail-Rodamco Westfield avaient écrit au ministre de la Santé, Olivier Véran, pour refuser l'application du pass sanitaire tout en lui tendant la main sur la vaccination, [proposant d'installer des centres de vaccination dans l'ensemble des centres commerciaux](#). Où en est cette proposition ? « À l'époque, il y avait une soixantaine de plates-formes de vaccination dans les centres commerciaux, montées en collaboration avec les Agences régionales de santé, souligne Gontran Thüring. Aujourd'hui, il y en a le double. Le hic, c'est qu'avec ce nouveau dispositif, on ne pourra pas laisser entrer les clients qui n'ont pas de pass, mais qui souhaitent se faire vacciner. »

Dans la rubrique Économie

[Pass sanitaire : la carte de France des centres commerciaux qui devront l'imposer](#)
[Des pirates réalisent un braquage de 611 millions de dollars en cryptomonnaies et en rendent une partie](#)

Abonnés [Relocalisation : après l'Etat, la Région renonce à financer une usine Cycles Mercier dans les Ardennes](#)

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

Économie



Abonnés **Relocalisation : après l'Etat, la Région renonce à financer une usine Cycles Mercier dans les Ardennes**





Pass sanitaire : la carte de France des centres commerciaux qui devront l'imposer



Des pirates réalisent un braquage de 611 millions de dollars en cryptomonnaies et en rendent une partie



Le géant du conseil Accenture mis sous pression par une attaque de ransomware

